

MINISTRE  
DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE  
DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES  
ADMINISTRATIVES

portant reclassement et nomination de  
Monsieur MASSALA René-Victor, Profes-  
seur de CEG de 4° échelon des cadres  
de la catégorie A hiérarchie II des Ser-  
vices Spéciaux (Enseignement)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNA-  
MENT,

ISAS :

*Verba Constitutio*  
tion des pouvoirs publics durant la période de transition  
(/u la Loi n°021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte  
du statut général de la Fonction Publique ;  
(/u le décret n°59/23 du 30 Janvier 1959 fixant les condi-  
tions d'intégration dans les cadres des catégories B, C, D, (ac-  
tuellement A, B, C, D) des fonctionnaires ;  
(/u le décret n°62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime  
des rémunérations des fonctionnaires ;  
(/u le décret n°62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la  
nomination et à la révocation des fonctionnaires ;  
(/u le décret n°67/304 du 30 Septembre 1967 modifiant le  
tableau hiérarchique des cadres A de l'Enseignement Secondaire abro-  
geant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du dé-  
cret n°64/165 du 22 Mai 1964 fixant le statut commun des cadres  
de l'Enseignement ;  
(/u le décret n°67/50/FP-BE du 24 Février 1967 réglémentant  
la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglément-  
aires, relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de  
carrières et reclassements notamment en son article 1er § 2 ;  
(/u le décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et rem-  
plaçant les dispositions du décret n°62/196/FP du 5 Juillet 1962  
fixant les échelonnements individuels des fonctionnaires ;  
(/u le décret n°85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit  
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, vancements et  
révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;  
(/u le décret n°90/420 du 30 Juin 1990 relatif aux effets  
financiers des avancements des reclassements des révisions des si-  
tuations administratives et des titularisations ;  
(/u le décret n°91/233/FP du 15 Mars 1991 portant nomination  
des Membres du Gouvernement ;  
(/u le décret n°91/234/FP du 15 Mars 1991 portant organisation  
des Intérim des Membres du Gouvernement ;  
(/u l'arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le réglément  
sur la solde des fonctionnaires ;  
(/u l'arrêté n°3036/MISSJ/DGFP/DGPOE du 12 Mai 1988 autori-  
sant certains fonctionnaires des Services Sociaux (Enseignement) dé-  
classés définitivement admis au concours professionnel à suivre un  
stage de formation des Professeurs de Lycées à l'Institut Supérieur  
des Sciences de l'Éducation (ENSSED) de Brazzaville en tête MPL.  
Paul ;

(/u l'arrêté n°3529/MTSSJ/DGFP/DGPOE/SAV du 5 Juillet 1989 portant **promotion** au titre de l'année 1988 de certains Professeurs de C. CEG des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Sociaux (Enseignement) en tête **MBOUNIA** Alexis Gabriel ;

(/u la lettre n°043/MESSRS/DGES/DPAA/SP du 11 Février 1991 du Directeur du Personnel et des Affaires Administratives au Ministère des Enseignements Secondaires et Supérieur, chargé de la Recherche Scientifique transmettant le dossier de l'intéressé ;

SECRET :

ARTICLE 1er En application des dispositions du décret n°67/304 du 30 Septembre 1967 susvisé, **Monsieur MASSALA** (Réne Victor) Professeur de CEG de 4° échelon, indice 940 des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Sociaux (Enseignement) en service à Brazzaville, titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Enseignement dans les Lycées (CAPEL) option : Sciences Naturelles (1ère session 1988) délivrée par l'Université Marien NGOUAËI à Brazzaville est reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé Professeur Certifié de 3° échelon indice 1010 Acc = Néant.

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter du 25 Septembre 1988 date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, et de la solde pour compter du 1er Juillet 1990 sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera.-

Brazzaville, le 17 MAI 1993

Par Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre des Mines et de l'Énergie...

Le Ministre de la Fonction Publique et des Services Administratifs...

Jean Prosper KOYO.

Ministre Jacques CHEKO.

Claude Antoine DA COSTA.

EMPLIATIONS :

- JORC ..... 1
- DGFP/DGCA ..... 3
- DGFP/DLO ..... 2
- DGE ..... 3
- DGCF ..... 2
- MESSRS/DPAA / ..... 3
- DOSSIER ..... 3
- INTERESSE ..... 1
- SGG/BC ..... 2